



### Qu'est-ce qu'un SSIAD ?

- Le service de soins assure au domicile de la personne, sur prescription médicale :
- ◇ Des soins d'hygiène générale (toilette, prévention des escarres...) réalisés par des aides soignantes.
  - ◇ Les aides nécessaires pour accomplir les actes de vie quotidienne.

### Quels sont ses missions ?

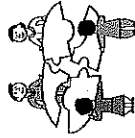
- Le SSIAD a pour mission de :
- ◇ Favoriser le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie
  - ◇ Eviter ou écourter une hospitalisation
  - ◇ Favoriser et faciliter le retour au domicile après une hospitalisation
  - ◇ Eviter ou retarder une entrée en institution
  - ◇ Favoriser le choix de vie de la personne
  - ◇ Lutter contre l'isolement
  - ◇ Accompagner la personne et son entourage tout au long de la prise en charge
  - ◇ Répondre à la charte des droits et libertés de la personne accueillie



### Personnes concernées

- ◇ Personnes âgées de 60 ans et plus
- ◇ Personnes de moins de 60 ans pour les maladies chroniques ou invalidantes

### Le SSIAD intervient en collaboration



- ◇ Avec votre médecin traitant
- ◇ Avec votre infirmier(e) libéral(e)

### Modalités de prise en charge

- ◇ Demande effectuée auprès de l'infirmière coordinatrice par :

- Le patient
- La famille
- Le médecin traitant

*Elle doit faire l'objet d'une prescription médicale*

- ◇ Contrat et règlement de fonctionnement signés entre le patient et le SSIAD.

### Le coût

- ◇ Aucune charge financière n'est à supporter par le patient
- ◇ Le SSIAD est financé directement par la caisse d'Assurance Ma-



### Composition de l'équipe du SSIAD

- ◆ **Une Infirmière Coordinatrice** qui évalue les besoins des patients à leur domicile et met en œuvre le plan de soins individualisé. Elle organise et encadre le travail des aides soignantes. Elle assure la coordination du service en lien avec les acteurs du secteur sanitaire.



- ◆ **Des Aides-Soignantes** qui réalisent sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, les soins de base et concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante.

- ◆ **Une secrétaire** qui est à votre écoute et transmet les informations à l'infirmière coordinatrice.

### Communes d'intervention

Toutes les communes des cantons de :



Le Neubourg  
Amfreville la Campagne  
Beaumont le Roger